



# RAPPORT ANNUEL

2019  
2020

*formiris*  
Ensemble préparons notre avenir

# SOMMAIRE

- 01 ● MOT DU PRÉSIDENT
- 02 ● L'IDENTITÉ ET LES MISSIONS
- 03 ● LE CONSEIL EN FORMATION
- 04 ● L'OFFRE DE FORMATION
  - 04 ● Une démarche ponctuelle de surinvestissement confrontée à la crise sanitaire
  - 06 ● Une priorité : l'accompagnement des entrants dans le métier
  - 07 ● Soutien aux projets d'établissement
  - 08 ● Poursuite des réformes dans le 2<sup>nd</sup> degré
  - 08 ● Évolution professionnelle
  - 08 ● Éducation inclusive : deux voies dédiées
  - 09 ● Plan numérique de formation
  - 10 ● Excellence pro
  - 10 ● Compte personnel de formation
  - 11 ● Veille
  - 11 ● Acteurs de la formation, partenaires de Formiris
  - 12 ● Agrément fédéral des organismes de formation
  - 13 ● Crise sanitaire : soutien aux organismes de formation
- 14 ● LA GOUVERNANCE
  - 14 ● Formiris 2023
  - 15 ● Ressources humaines
  - 17 ● SI 3.0 : accompagnement et mise en œuvre
  - 18 ● Démarche de transformation
  - 20 ● Nouvelle stratégie de communication
- 22 ● NOTRE RÉSEAU
- 24 ● CHIFFRES CLÉS
- 25 ● RAPPORT FINANCIER



## Nous étions au rendez-vous de la rentrée !

Dans le contexte très contraignant généré par la crise sanitaire, Formiris a mis en œuvre un nouveau portail internet et une plate-forme de service.



**Alain COPIN,**  
nouveau Président  
de Formiris

Sur proposition du Secrétaire général de l'Enseignement catholique, Monsieur Alain Copin a été élu par les administrateurs à la Présidence de la Fédération Formiris le 14 janvier 2021. Chef d'établissement du lycée Saliège à Toulouse et ancien Président de l'Association territoriale Formiris Sud-Ouest, aujourd'hui dissoute, Alain Copin ouvre ainsi une nouvelle mandature (3 ans) avec un Bureau renouvelé et des instances techniques fédérales également recomposées.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil fédéral s'était fixé pour objectif d'augmenter significativement le volume des fonds consacrés à l'achat de formation.

Si le début de l'exercice était tout à fait en phase avec cet objectif, l'arrivée de la pandémie de Covid-19 et les deux mois et demi de confinement ont très fortement perturbé les départs en formation. Malgré la possibilité de transformation en distanciel, de nombreuses actions ont dû être soit reportées à l'automne, soit annulées. La décision du Ministère de l'Éducation nationale, à la demande du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, de soutenir financièrement les organismes de formation et simultanément de réduire le montant de la subvention a modifié substantiellement le cadre budgétaire de l'exercice. Dans ce contexte, le fait d'être parvenu, en maintenant le financement de l'effort de formation programmé, à un niveau d'achats de formation supérieur à celui de l'année 2017-2018, est particulièrement à saluer : c'est le 2<sup>ème</sup> meilleur résultat de l'histoire de Formiris !

Dans le contexte très contraignant généré par la crise sanitaire, Formiris a mis en œuvre un nouveau portail internet et une plate-forme de service. Nous étions au rendez-vous de la rentrée ! Les enseignants et les chefs d'établissement ont ainsi accès à la totalité de l'offre de formation et peuvent gérer en direct leurs départs en formation et leurs frais. Je tiens à féliciter et remercier en votre nom le service informatique et l'ensemble des équipes qui, dans les conditions particulièrement difficiles de cette année, ont permis la réalisation de ce projet et parfaitement réussi sa mise en service.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes que l'évolution du secteur de la formation rendait encore plus urgente. Ainsi, l'adoption des Attentes contractuelles d'achat et le conventionnement de tout achat de formation nous ont permis, en mettant clairement par écrit les règles qui structurent le processus d'achat de formation, de garantir la liberté d'accès, l'égalité de traitement et la transparence des procédures des achats de formation.

Le confinement a impacté fortement la vie professionnelle mais également personnelle de nos salariés. Tout au long de cette épreuve, le Secrétaire général et le Codir se sont totalement investis pour garantir la continuité du service, faciliter l'exercice du télétravail et accompagner au mieux chaque salarié. Qu'ils en soient remerciés.

Ce rapport annuel est également le dernier de la mandature. De nombreux administrateurs vont cesser leurs fonctions au sein de Formiris, d'autres vont poursuivre leur engagement. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre eux pour l'investissement et le sens des responsabilités dont ils ont su faire preuve pendant ces trois années. Formiris leur doit beaucoup. Je souhaite aux nouveaux responsables la pleine réussite dans leurs projets au service de la formation des enseignants.

Philippe LEPEU  
Président de Formiris

# L'IDENTITÉ et les missions



« L'objet de FORMIRIS est d'élaborer, programmer, gérer, évaluer et rendre compte des dispositifs de formation continue des établissements de l'Enseignement privé sous contrat relevant des conventions passées par Formiris avec l'État. Cela se concrétise par la mise en œuvre d'un processus pluriannuel de programmation et/ou d'actions spécifiques cantonnées, éventuellement pluriannuelles. Pour la formation initiale, la mission de Formiris est de gérer l'enveloppe du ministère, d'évaluer et de rendre compte des formations auprès du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. »

Pacte Fédéral, adopté par le Conseil fédéral de Formiris du 5/04/2018, approuvé par le Cnec du 13/04/2018.

## Conseil en formation

Accompagnement des projets individuels des enseignants et des projets collectifs des chefs d'établissement.

.....

## Répartition des financements

Répartition des financements dédiés à la formation initiale et continue des maîtres.

.....

## Programmation et suivi

Programmation et commande des dispositifs de formation continue.  
Suivi des dispositifs de formation initiale.

.....

## Gestion administrative

Suivi administratif des formations auprès des partenaires (établissements, organismes de formation, académies et directions diocésaines) et des enseignants.

## Politique de formation

Conduite de réflexions et d'études pour les axes de formation et l'agrément des organismes de formation.

.....

## Recherche pédagogique et éducative

Promotion et programmation de dispositifs de recherche.

.....

## Évaluation des dispositifs

Évaluation quantitative et qualitative des dispositifs de formation initiale et continue.

.....

## Gestion des fonds

Gestion des fonds publics de formation et rendu compte de leur utilisation aux ministères concernés.

Dans le cadre des conventions passées avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, Formiris attribue, gère et rend compte de l'utilisation des fonds de formation.

## Formiris et l'Enseignement catholique

Organisme national, Formiris exerce son activité dans le cadre du texte adopté en juin 2019 par le Comité national de l'Enseignement catholique : *La formation dans l'Enseignement catholique – Texte d'orientation*. Le lien entre animation institutionnelle et formation s'exerce au fil des collaborations entre Formiris et le département Éducation du Sgec. Les responsables de formation de Formiris sont associés aux réunions des pôles, commissions et missions. L'ensemble de ces échanges contribue à un regard croisé sur les besoins des enseignants en matière de formation qui conforte notamment les notes de cadrage des dispositifs de formation proposés par Formiris.

## Formiris et l'Éducation nationale

Les rencontres du Secrétaire général avec les responsables de la Direction des affaires financières (DAF) se déroulent dans un climat de confiance réciproque. Ainsi la mise en œuvre de l'avenant n° 2 aux conventions académiques est suivie au plus près par tous les responsables territoriaux. Par ailleurs, Formiris a présenté à ses interlocuteurs le dispositif opérationnel de prise en compte du CPF\* avec notamment la mise en œuvre d'un protocole de gestion entre les rectorats et les associations territoriales.

\*CPF : Compte personnel de formation.

Le conseil en formation proposé par Formiris se déploie principalement selon deux axes : le conseil à destination des enseignants et l'accompagnement des chefs d'établissement dans l'exercice de leur responsabilité de formation.

Cette année, les visites en établissement ont dû être limitées compte tenu des protocoles sanitaires liés à la pandémie. Ont été privilégiés les nouveaux chefs d'établissement, les établissements n'ayant pas bénéficié de formation depuis plusieurs années et/ou ceux ayant des projets en cours.



Malgré la pandémie, le développement du conseil a poursuivi sa croissance en s'adaptant au contexte par l'organisation de rendez-vous en visio.

Des entretiens individuels et confidentiels et/ou des réunions d'information sont proposés pour :

- faire le point sur la situation ;
- aider à trouver la réponse appropriée (formation, VAE\*, bilan de compétences, certification, etc.) ;
- évaluer la faisabilité technique et financière ;
- construire un plan d'action.

Ces entretiens sont l'occasion de valoriser l'offre de formation de Formiris. Cette année, ils ont permis de communiquer sur le nouveau portail de services.

[formiris.org](https://formiris.org)

## Le conseil aux chefs d'établissement

Les conseillers en formation de Formiris sont à la disposition des chefs d'établissement pour l'élaboration du plan de formation de l'établissement et des projets individuels ou collectifs :

- analyser les besoins et mettre en place des projets de formation individuels ou collectifs ;
- identifier les formations adaptées ;
- rechercher les organismes de formation ;
- rédiger les cahiers des charges à l'attention des organismes de formation ;
- élaborer le plan de formation ;
- rechercher les sources de financement et monter les dispositifs ;
- évaluer les actions mises en œuvre ;
- accompagner les enseignants en demande d'évolution professionnelle, de changement de métier, en situation d'usure professionnelle ou en reconversion.

## Le conseil aux enseignants

Le conseil en formation a pour objectif d'accompagner individuellement les enseignants à :

- préparer une reconversion pour perte d'heures, de contrat ou d'emploi ou raisons de santé ;
- changer de discipline ou de niveau d'enseignement ;
- répondre aux injonction des corps d'inspection ;
- faire un point sur leur parcours et les évolutions du métier ;
- accompagner leur questionnement sur leur pratique et leurs motivations ;
- explorer les possibilités d'une prise de responsabilités (tuteur, formateur, chef d'établissement, cadre de direction, etc...) ;
- valider leur projet professionnel ;
- chercher des pistes d'évolution en dehors de l'Institution et/ou du métier.

\* VAE : Validation des acquis de l'expérience

# L'OFFRE de formation

## Une démarche ponctuelle de surinvestissement confrontée à la crise sanitaire

Pour la programmation 2019-2020, le Conseil fédéral a souhaité poursuivre l'effort de formation décidé en 2018-2019 en votant une dotation de formation Frais pédagogiques (FP) et Frais annexes (FA) à hauteur de 27 M€ soit un effort supplémentaire de 4 M€ dont 1 M€ au titre des FA.

|   |  |   |                                     |
|---|--|---|-------------------------------------|
| <b>Frais pédagogiques</b><br>21 797 988 € | <b>dont offre nationale</b><br>6 332 165 € | <b>et offre territoriale</b><br>15 465 823 €<br>(18 782 090 € en 2018-2019) | <b>Frais annexes</b><br>4 970 816 € |
|---|--|---|-------------------------------------|

### Cadre budgétaire

#### Une nouvelle règle commune de répartition des alloués territoriaux a été définie :

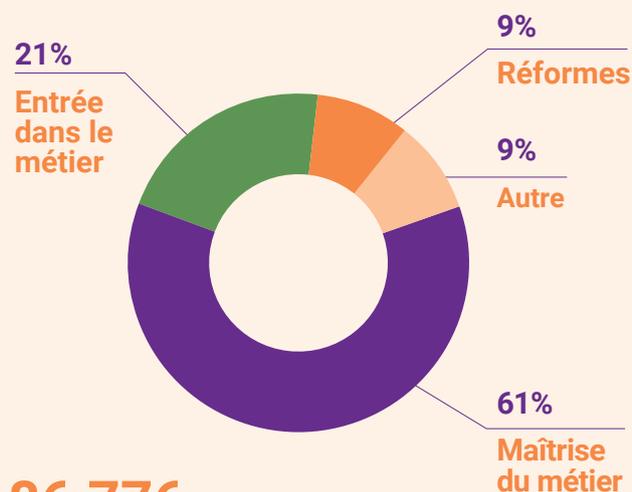
allocation d'un budget global à chaque territoire, basé sur un forfait de 107 € par enseignant avec un abondement de 50% pour les territoires ultra marins, à ventiler sur les axes de programmation, dans le cadre des priorités votées par le Conseil fédéral.

#### Une arborescence budgétaire commune a été réalisée

pour adapter la programmation au plus près des besoins, suivre au niveau fédéral la mise en œuvre de la programmation à des fins de reporting pour les rapports d'activité et le rendu compte, clarifier la publication de l'offre de formation auprès des enseignants et des chefs d'établissement.

**La prise en charge des projets des établissements a été harmonisée et simplifiée** grâce à une enveloppe mutualisée.

### Répartition thématique des inscriptions en formation



**86 776**  
INSCRITS  
en 2019/2020



| Axes de programmation                                     | Achats au 31/08/2020 |              |
|---|----------------------|--------------|
|   | Montant              | Pourcentage  |
| <b>Innovation Recherche collaborative</b>                 | <b>47 255</b>        | <b>0,3%</b>  |
| <b>Maîtrise du métier</b>                                 | <b>6 794 149</b>     | <b>42%</b>   |
| Cadre réglementaire de l'école et projet éducatif         | 313 087              | 1,9%         |
| Pratiques pédagogiques et relation éducative              | 2 828 462            | 17,5%        |
| Coopération et travail en équipes et avec les partenaires | 463 874              | 2,9%         |
| Didactiques disciplinaires                                | 1 910 112            | 11,8%        |
| Stratégies d'apprentissage et évaluation                  | 1 207 613            | 7,5%         |
| Adaptation métiers ETP                                    | 71 001               | 0,4%         |
| <b>Réformes</b>   | <b>1 453 636</b>     | <b>9,0%</b>  |
| Lycée   | 1 154 075            | 7,1%         |
| BTS   | 13 050               | 0,1%         |
| Voie Professionnelle                                      | 286 511              | 1,8%         |
| <b>Formations certifiantes</b>                            | <b>2 088 343</b>     | <b>12,9%</b> |
| Titre chef d'établissement                                | 462 180              | 2,9%         |
| Titre cadre de direction                                  | 80 000               | 0,5%         |
| Titre formateur   | 229 370              | 1,4%         |
| CAER PA   | 408 537              | 2,5%         |
| CAPPEI  | 695 430              | 4,3%         |
| ESST  | 212 826              | 1,3%         |
| <b>Évolution professionnelle</b>                          | <b>1 118 013</b>     | <b>6,9%</b>  |
| <b>Entrée dans le métier</b>                              | <b>4 413 874</b>     | <b>27,3%</b> |
| Préparation aux concours                                  | 1 384 636            | 8,6%         |
| Tutorat accompagnement                                    | 436 201              | 2,7%         |
| PSTG  | 1 847 931            | 11,4%        |
| Maîtres auxiliaires                                       | 745 106              | 4,6%         |
| <b>Prévention Santé</b>                                   | <b>270 858</b>       | <b>1,7%</b>  |
| <b>Total au titre de 19/20</b>                            | <b>16 186 128</b>    | <b>100%</b>  |

Le budget alloué a été consommé à hauteur de 16 186 128 €, soit un taux de consommation de 75 %. Du fait de la crise sanitaire, des dispositifs ont dû être annulés.

**563**  
ORGANISMES  
DE FORMATION  
ont été sollicités

dont

**43**  
INSTITUTS  
RECONNUS (IR)

Ces derniers ont dispensé :

**3 051**  
PRESTATIONS  
DE FORMATION

**11 241 808 €**  
CHIFFRE D'AFFAIRE  
soit 70 % du chiffre  
d'affaire global

# L'OFFRE de formation

## Une priorité : l'accompagnement des entrants dans le métier

La formation des entrants dans le métier vise à renforcer l'attractivité du métier d'enseignant en les accompagnant pour leurs premiers pas dans l'Enseignement catholique.

Privilégiant le développement d'une logique de continuum entre les parcours de formation initiale et continue, elle s'appuie sur un partenariat étroit avec les Instituts reconnus (IR), les Services d'aide et d'accompagnement au recrutement (SAAR) et les Directions diocésaines de l'Enseignement catholique (DDEC).

### Renforcer l'accompagnement des Maîtres auxiliaires (MA)

Les dispositifs de formation témoignent de l'ajustement au caractère hétérogène et aux contraintes de ce public.

Ils se caractérisent par :

- le développement de l'articulation entre présentiel et distanciel ;
- la multiplication des lieux de formation et des temps de rendez-vous afin de faciliter la proximité ;
- la mise à disposition de ressources venant soutenir l'acquisition des compétences.

### Préparation des concours internes

Des préparations aux concours dans 31 disciplines de l'enseignement général, technique ou professionnel ont été proposées au niveau national pour les épreuves d'admissibilité et d'admission.

Malgré la crise sanitaire, la quasi-totalité des dispositifs de formation Entrées dans le métier a pu être maintenue du fait de la réactivité des Instituts reconnus à les transformer en distanciel.

**158**  
DISPOSITIFS

**3 501**  
DÉPARTS EN FORMATION

**1 684**  
ENSEIGNANTS

pour les dispositifs nationaux  
(1854 en 2018-2019)

#### CAER EG

**404** Nombre de stagiaires  
Admissibilité

**829** Nombre de stagiaires  
Admission

#### CAER ETP

**136** Nombre de stagiaires  
Admissibilité

**315** Nombre de stagiaires  
Admission

En complément de l'offre nationale, les Associations territoriales ont travaillé sur des dispositifs courts et de proximité apportant la méthodologie nécessaire à la rédaction du dossier « Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ».





### Formation des professeurs stagiaires : mutualisation de la didactique des disciplines

La formation des professeurs stagiaires (PSTG) a été marquée par la mise en œuvre du dispositif Mutualisation FI/FC de la didactique des disciplines. Il offre à tous les lauréats des concours du 2<sup>nd</sup> degré (interne, externe et quelle que soit leur discipline) une formation à la didactique disciplinaire pendant leur année de titularisation. Il vise la réduction des inégalités entre territoires et entre les disciplines. Les enseignants de concours différents ont ainsi la possibilité de travailler ensemble dès le début de leur formation.

### RENTRÉE 2020

Lors du Conseil fédéral du 6 février 2020, il a été décidé d'harmoniser les dispositifs PSTG pour la rentrée 2020. Un Guide pour un cahier des charges territorial a servi de cadre aux Associations territoriales et aux Instituts supérieurs de l'Enseignement catholique (Isfec) pour la mise en œuvre de dispositifs PSTG renouvelés. Cette démarche s'est faite en mobilisant une capacité budgétaire supplémentaire de 420 000 €.

187  
DISPOSITIFS

4 333  
DÉPARTS EN FORMATION

### Formation des tuteurs

La baisse du nombre de PSTG observée en 2019-2020 a entraîné une diminution du nombre d'inscrits aux dispositifs de formation des tuteurs.

Des ajustements conduiront, dans les prochaines années, à repenser les dispositifs en fonction des compétences recherchées : tutorat « entrée dans les métier », « débutant dans le métier », « enseignants en difficulté ».

## Soutien aux projets d'établissement

La part la plus importante de l'engagement financier de Formiris est consacrée aux formations qui répondent aux besoins directement exprimés par les chefs d'établissement et leurs équipes.

Relevant essentiellement des axes Maîtrise du métier (83 %), Réformes (4 %) et Évolution professionnelle (5 %), ces financements soutiennent la mise en place des projets d'établissement en favorisant une démarche d'organisation apprenante ciblant plus particulièrement :

- la motivation des équipes : le sens du métier d'enseignant, le bien-être au travail, la collaboration, l'implication personnelle et collective dans le projet d'établissement ;
- la mise en œuvre de nouvelles modalités pédagogiques : l'amélioration du climat scolaire, la bienveillance éducative, les neurosciences, la différenciation pédagogique, l'intégration du numérique, la coopération.





**Initié en 2018-2019, le Plan numérique de formation (PNF) a poursuivi son développement en 2019-2020.**

Les actions impulsées dès la 1<sup>ère</sup> année ont été reconduites, de nouvelles ont émergé.

Le Learning Lab est devenu un lieu familier aux salariés de Formiris. Le site du #PNF ainsi que le compte Twitter ont relayé l'ensemble du dispositif notamment grâce à des vidéos explicatives.

## Plan numérique de formation

La formation à distance *Les communs du numérique* pour l'enseignement a été reconduite avec succès. 300 enseignants ont suivi avec assiduité ce Small Private Online Course (SPOC) de l'Institut catholique de Paris (ICP) basé sur l'échange de pratiques et la valorisation des savoir-faire des enseignants.

Malheureusement, de nombreux projets d'établissements constitués en communautés locales d'apprentissage ont dû être interrompus lors du premier confinement.

**Plusieurs groupes de projets ont été constitués afin de dynamiser le développement du #PNF. Ils ont débouché sur :**

- l'écriture d'une doctrine afin d'acculturer les parties-prenantes de l'Enseignement catholique ;
- la production d'un cahier des charges afin de proposer une offre de formation en distanciel pour la préparation du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) ;
- un guide pour la rédaction d'appels d'offres inter-établissements ou acteurs locaux sur la thématique du numérique éducatif.

Cette 2<sup>ème</sup> année du #PNF sera la dernière en tant que telle, car il fera partie de la programmation globale en 2020-2021. L'intégration du numérique dans les pratiques quotidiennes d'enseignement est appelé à devenir un mode opératoire régulier. L'objectif est maintenant d'identifier les leviers à actionner pour homogénéiser les compétences sur le numérique éducatif de l'ensemble des acteurs de l'Enseignement catholique.







## Veille

Le département Politique de la formation comprend une activité Veille qui, à partir d'axes stratégiques, assure la responsabilité de formation pour l'identification des besoins de formation. Sept notes de veille ont été diffusées sur les réformes du système éducatif, le métier et la formation initiale et continue des enseignants. En 2019-2020, les notes de veille se sont enrichies d'un nouveau format : le hors-série dédié à une thématique. Le 1<sup>er</sup> numéro intitulé *Impacts de la crise sanitaire sur le métier d'enseignant* est le fruit d'un travail sur un nouvel axe de veille : l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques.



## Acteurs de la formation, partenaires de Formiris

### Les directions diocésaines

À travers leur participation aux instances de Formiris, les directeurs diocésains, dans leur mission de tutelle, contribuent activement à la remontée, à l'analyse et à la priorisation des besoins pour la construction de la programmation.

Les opérationnels de Formiris poursuivent leur collaboration avec les chargés de mission et les Instituts reconnus au sein de groupes techniques afin de partager les questionnements et les enjeux du recrutement et de la formation notamment dans le cadre des dispositifs Entrée dans le métier et Formation des chefs d'établissement. Les réunions organisées régulièrement par les Directions diocésaines offrent l'opportunité de promouvoir la programmation de Formiris et son plan global de formation et de recueillir les besoins à travers le feedback des chefs d'établissement.

### Les rectorats

L'ensemble des territoires est désormais inscrit dans la démarche de conventionnement avec les rectorats, coordonnée au niveau fédéral avec le ministère de l'Éducation nationale. L'année 2019-2020 a été caractérisée par la mise à jour de l'avenant à la convention avec l'État.

### Les organismes de formation

Le déploiement de l'offre de formation de Formiris s'appuie sur les 43 Instituts reconnus de l'Enseignement catholique. Ils représentent environ 70% du réalisé. Formiris travaille aussi avec des organismes de formation publics et privés. Au nombre de 520, ils représentent 30 % du réalisé.

# L'OFFRE de formation

## Agrément fédéral des organismes de formation

L'agrément des organismes de formation a été placé sous la responsabilité du département Politique de la formation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

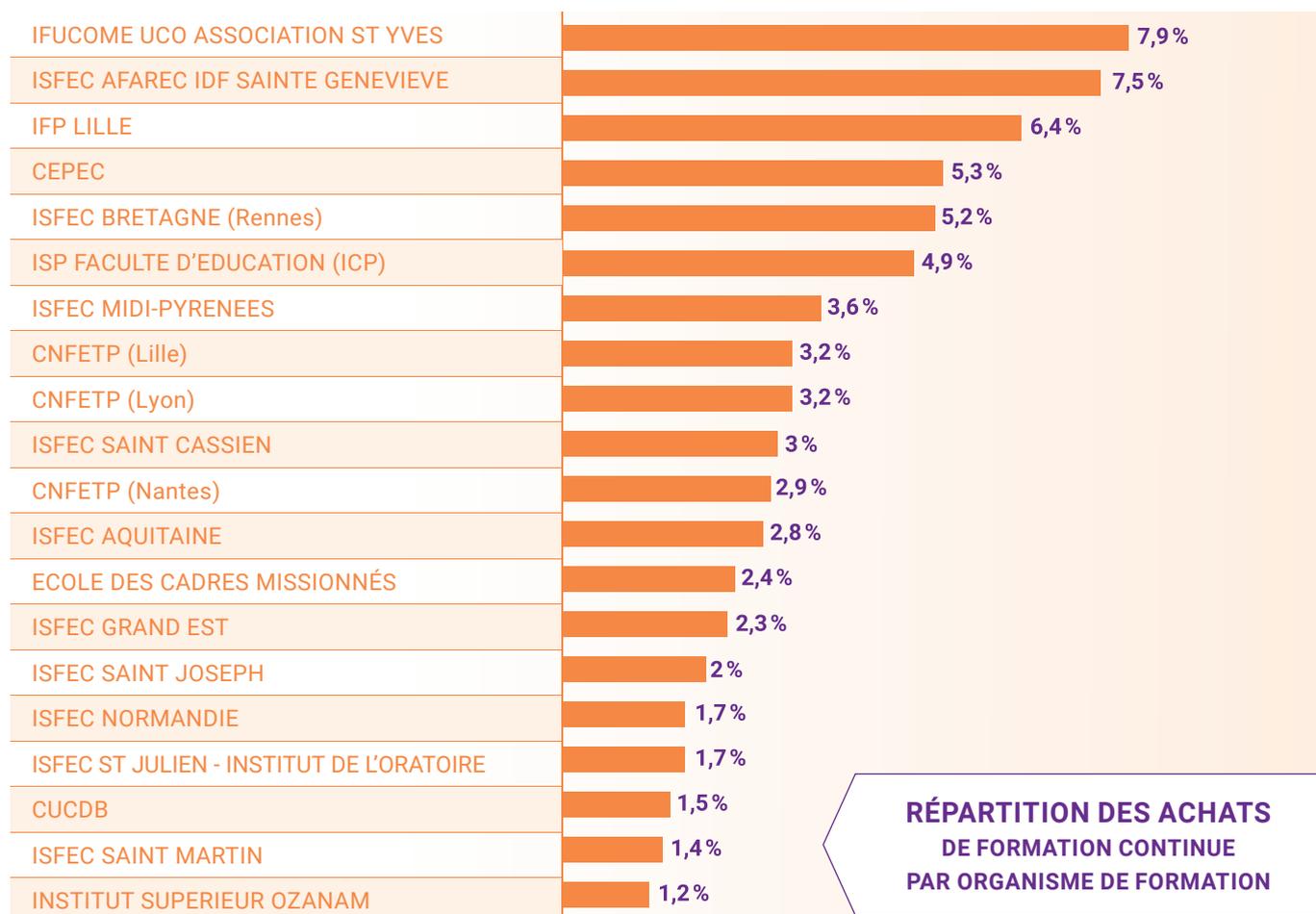
Un des enjeux majeurs de l'exercice 2019-2020 a consisté à préparer la bascule de la base des organismes de formation de FormElie vers la nouvelle plateforme de gestion.

Dans le cadre de la démarche qualité initiée par la Fédération, cette opération a été facilitée par la mise en œuvre du processus Agrément, dans le respect des obligations légales et professionnelles.

Elle a offert l'opportunité d'outiller la responsabilité de formation pour analyser l'éligibilité des prestataires et des prestations.

### 402 organismes de formation agréés :

- 69 organismes de l'Enseignement catholique dont 45 Instituts reconnus et 12 Ugsel ;
- 79 organismes de l'Éducation nationale : universités, rectorats, Greta, CCI, Cned, etc. ;
- 254 organismes privés hors Enseignement catholique.





# LA GOUVERNANCE

## Formiris 2023

### Le pilotage de Formiris 2023

L'organisation définie il y a trois ans porte ses fruits en privilégiant une gouvernance lisible, visible et opérante. Elle a facilité l'émergence d'une communauté professionnelle performante qui a permis à la Fédération de traverser la crise sanitaire en tenant ses missions de service et en mettant en œuvre un nouveau système d'information. Plus particulièrement, le collectif des managers a montré sa capacité à assumer le principe de responsabilité. Et les fonctions supports se sont révélées être de précieux leviers de transformation.

Tous les efforts fournis, ayant pour objet de satisfaire les besoins exprimés par les chefs d'établissement et les utilisateurs ont abouti, malgré la crise sanitaire, à un volume important d'actions de formation (deuxième meilleure année après 2018-2019).

### Présentation analytique des comptes

Le Bureau fédéral du 12 mars 2020 après étude de la Commission fédérale administrative et financière (CFAF) a validé la nouvelle présentation analytique des comptes pour être au plus près des réalités économiques. Elle repose sur deux principes.

Pour les **activités Métier Formation** sont affectées le financement couvrant les dépenses de formation mais aussi les dépenses de fonctionnement (salaires et charges sociales des personnels concernés).

Le coût des **activités supports** est identifié puis ventilé en support du Métier Formation (assistance, gestion administrative de la formation, qualité) ou en support de la structure Fédérale (vie associative, secrétariat général, communication, système d'information, comptabilité finances...).

Le compte rendu d'utilisation des subventions est basé sur cette présentation des comptes.



### Évolution du cadre social

L'année écoulée a été marquée par des enjeux de changement autour du poste de travail notamment du fait de la crise sanitaire mais aussi de la poursuite de la démarche de transformation de Formiris. Une nouvelle phase dans le domaine social s'est ouverte.

#### Dénonciation de l'accord de groupe

Les accords de groupe ont été dénoncés le 22 juin 2020 avec prise d'effet le 22 septembre 2021. A l'issue des élections du Comité social et économique (CSE) de Formiris, la Fep-CFDT, syndicat représentatif, a été conviée à la négociation d'un nouvel accord d'entreprise dès le 24 juin 2020.

#### Négociation d'un accord de performance collective

Il s'agit de parachever la démarche entreprise en consolidant la communauté professionnelle et en dotant Formiris du cadre social adéquat pour son évolution sur les prochaines années. Les accords de performance sont l'instrument utile pour accompagner un changement majeur comme le plan de transformation Formiris 2023 et/ou l'adaptation de l'organisation du travail notamment avec l'installation du poste de travail hybride (distanciel et présentiel).



### Gestion de la crise sanitaire

La gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus a pu être anticipée et maîtrisée grâce au déploiement d'un Plan de continuité d'activité (PCA) puis d'un Plan de reprise d'activité (PRA).

#### PCA PRA : une gestion anticipée et maîtrisée

Le 13 mars 2020, en concertation avec le CSE, le PCA a été activé pour mettre en œuvre les mesures requises par la situation et les recommandations des pouvoirs publics.

Il reposait sur une mobilisation réduite des personnels pour activer un fonctionnement dégradé mais continu concentré sur les besoins de continuité définis dans le PCA :

- financer les organismes de formation de l'Enseignement catholique ;
- assurer les départs en formation des enseignants et payer leurs frais.

Le 6 juin, le PRA a été activé. L'activité des salariés a repris en mode alterné présentiel/distanciel sur 3 et 2 jours. Cette mesure a été rendue possible grâce au déploiement de matériels informatiques permettant aux salariés de bénéficier d'un poste de travail informatique adéquat.



L'application du PCA a permis, avec la mobilisation des salariés (90% du personnel en télétravail), de maintenir, au-delà du périmètre prévu, l'activité de Formiris. Ainsi le projet SI 3.0 a pu se déployer selon le rythme et les termes initialement projetés.

# LA GOUVERNANCE SI 3.0 : accompagnement et mise en oeuvre

Suite à l'appel d'offres lancé en juin 2019, le projet SI 3.0 a rythmé l'année 2019-2020. En référence aux objectifs de Formiris 2023, sa mise en œuvre et son accompagnement ont permis de garantir un calendrier aboutissant à l'ouverture du nouveau système pour la rentrée 2020-2021.

## Formiris 2023

Les objectifs de Formiris 2023 consistent à faire entrer la Fédération dans son ère digitale. Avec le plan à 5 ans, elle s'est mise en marche pour rendre aux enseignants un service en phase avec cette profonde transformation à travers un processus orienté client. Ce processus est évolutif car transformation digitale signifie aussi questionnement des processus en continu, que ce soit pour faire face à des évolutions métiers ou à des situations inédites telle la pandémie de Covid-19.

## Gouvernance projet

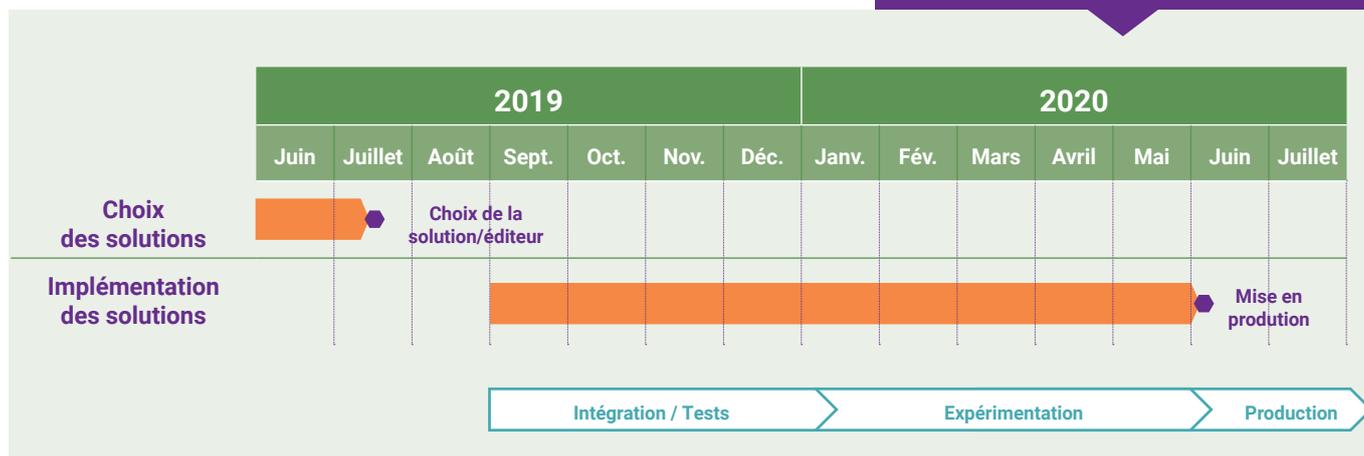
Des comités projet se sont réunis hebdomadairement pour statuer sur des choix stratégiques et structurants. La mission du cabinet EY, débutée lors de l'appel d'offre, a perduré sur l'ensemble du projet, garantissant la vision méta et le contrôle du budget. Les consultants étaient notamment présents pendant tous les comités projet afin de rendre un avis externe sur le triptyque "coût/délai/qualité". Un compte rendu régulier aux administrateurs a été organisé notamment lors des réunions du Conseil fédéral.



### Calendrier du projet

L'objectif d'ouverture du système aux chefs d'établissement et enseignants pour la rentrée 2020-2021, et aux organismes de formation en amont, a imposé au projet un calendrier strict.

**Deux phases principales ont été nécessaires pour mettre en œuvre le projet. Elles ont mobilisé plus d'une soixantaine de personnes.**





### Une communication interne et externe a été menée pendant l'ensemble des phases du projet à destination :

- des chefs d'établissement et enseignants : plaquettes/dépliants, clips vidéo et tutoriels en ligne ;
- des organismes de formation : un kit comprenant les Attentes contractuelles d'achat (ACA), les Conditions générales d'utilisation (CGU), la convention d'engagement, un diaporama de présentation du SI 3.0, des Foires aux questions (FAQ), un tutoriel de prise en main de l'outil de gestion ;
- des institutionnels : communiqués au Conseil fédéral et aux DDEC.

## 1 Phase 1 : intégration technique de la globalité du système

Celle-ci a inclus le module formation, le portail web et le module de comptabilité/finances. Pour ce faire, 27 journées d'ateliers ont été organisées, avec 12 utilisateurs clés. Ces derniers, issus de tous les métiers de Formiris, en lien avec le SI 3.0, ont amené leur expertise pour paramétrer le nouvel outil.

## 2 Phase 2 : expérimentation

Menée de février à mai, elle a garanti que la solution théorique était apte à passer en production. Elle a été menée par l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une phase pilote. Celle-ci a été l'occasion de détecter d'éventuels dysfonctionnements et d'apporter des évolutions. Elle a surtout permis d'atteindre un niveau d'accompagnement très pragmatique, puisque se basant sur l'outil final. Cette phase a vu la création des "coachs métier", à qui la mission de monter l'ensemble du dispositif d'accompagnement interne et externe a été confiée.

### Zoom sur l'expérimentation

L'expérimentation a porté sur tous les types de dispositifs de formation (regroupés en familles) expérimentés par 8 organismes de formation, plus d'une vingtaine d'établissements et 43 salariés de Formiris. L'ensemble du déroulé prévu a été tenu, mais allégé suite à la crise sanitaire et au premier confinement.

#### Agrément / Référencement

10/02/2020 > Agrément

17/02/2020 > Référencement

#### Inscription / Gestion

24/02/2020 > Inscription

#### Facturation / Présences

05/2020 > Facturation / Présences

07/2020 > Frais annexes

En amont et tout au long de l'expérimentation, un accompagnement interne conséquent a été mis en place articulant formation et mise à disposition de ressources. Les utilisateurs formés ont ainsi été en capacité de relayer cet accompagnement à l'externe.

Lors du démarrage du SI 3.0, un accompagnement spécifique pour les Instituts reconnus a été mis en place. Trois équivalents temps plein (ETP) Formiris ont été dédiés à l'importation des offres dans le nouveau système, permettant ainsi une transition maîtrisée avec les nouveaux champs demandés aux organismes de formation. Les objectifs ont été tenus, à savoir une offre disponible suffisante à l'ouverture du portail (plus de 2000 sur l'ensemble des structures Formiris).

# LA GOUVERNANCE

## Démarche de transformation

### Nouveau cadre contractuel avec les organismes de formation

Conformément aux préconisations du rapport de la Cour des Comptes de décembre 2014, Formiris s'est dotée en mai 2020 d'un nouveau cadre contractuel régissant ses relations avec les organismes de formation, défini dans un document intitulé Attentes contractuelles d'achat (ACA) et fondé sur une convention d'engagement pour chaque action de formation.

#### Les Attentes contractuelles d'achat (ACA)

Les ACA exposent les principes d'une contractualisation avec Formiris. Les conditions de prise en charge liées à l'offre de formation, à l'organisme de formation ou aux bénéficiaires de la formation y sont exposées.

Le contenu d'une action de formation y est défini.

Pour être agréé par Formiris, chaque organisme de formation doit en accepter les termes.

#### La convention d'engagement

Correspondant au cadre légal et réglementaire de la formation professionnelle continue et en cohérence avec les ACA, la convention d'engagement, s'inscrit dans le processus général de l'achat de formation et ses procédures afférentes : agrément de l'organisme de formation par Formiris, analyse des besoins, conception de l'offre de formation, réalisation et évaluation.

Tous les éléments, négociés entre le responsable de formation et l'organisme de formation, qui permettent de définir l'offre de formation, tels l'objet, la nature de l'offre, l'objectif pédagogique, le contenu, les modalités, les moyens pédagogiques techniques et d'encadrement mis en œuvre, y sont mentionnés ainsi que le coût de la formation.

L'établissement de la convention clôture l'étape de conception de l'offre de formation et ouvre le droit à l'organisme de formation de saisir les différents éléments de celle-ci dans l'outil de gestion pour son référencement et sa publication par Formiris.

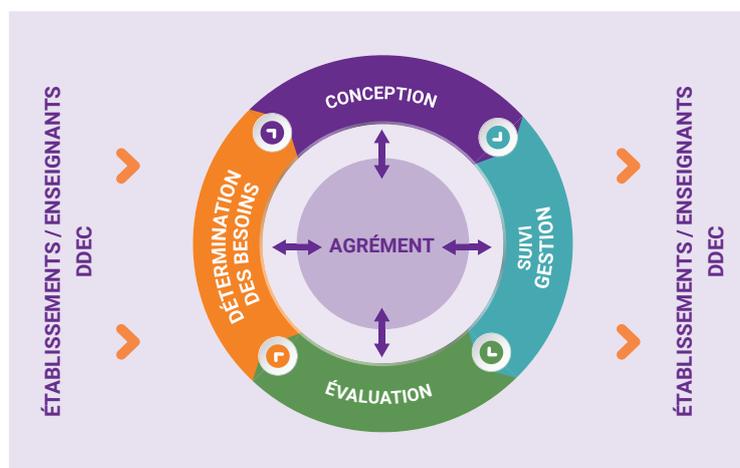




## La réorganisation de la fonction gestion : un nouveau service fédéral

La prise en compte des remontées de groupes de travail liées à la mise en place du SI 3.0 a conduit à séparer les fonctions de gestion et d'assistance de formation. Un service fédéral de gestion a ainsi été constitué en 6 pôles d'activités : gestion des frais annexes, plans académiques de formation, offre nationale et 3 pôles pour les offres territoriales.

## Le lancement de la démarche qualité : la définition et la mise en œuvre des processus métier



Le lancement de la démarche qualité a été décidé par le Bureau fédéral du 19 septembre 2019. Celle-ci repose sur trois objectifs : l'efficacité, la satisfaction des enseignants, des chefs d'établissement et de toutes les parties prenantes et l'amélioration continue.

Pour les atteindre, l'identification des processus clés et leur maîtrise sont deux conditions de réussite nécessaire, d'autant plus avec les impacts de la mise en place du SI 3.0 sur le fonctionnement général de Formiris.

Trois processus (Agrément, Conception et Suivi Gestion) ont ainsi été définis et déclinés en procédures opérationnelles.

## Le financement de la transformation

Sur la base de l'approche économique à 5 ans, des réserves ont été constituées pour financer la transformation jusqu'en 2023. La charge du plan de transformation est prise sur l'ensemble des réserves de fonctionnement (Fédération et Associations territoriales).

Cette disposition a été facilitée par le reclassement des réserves recommandé par le Conseil fédéral qui a permis d'identifier des réserves affectées à la transformation et de suivre leur utilisation.

# LA GOUVERNANCE

## Nouvelle stratégie de communication

### En Externe

#### Une nouvelle signature

En septembre 2019, Formiris a dévoilé sa nouvelle signature : « Ensemble préparons notre avenir ». A travers celle-ci, la Fédération entend signifier plus clairement sa volonté d'œuvrer au bien commun général et particulièrement à la formation des maîtres.

Avec cette signature, la dimension humaine est privilégiée dans un contexte de transformation en phase avec la digitalisation de ses outils et de ses processus. La signature accompagne le logo des structures de la Fédération.



#### De nouveaux outils

**Un diaporama conçu pour les rencontres dans les territoires** avec les chefs d'établissement : son objectif est de promouvoir la mission de service et de conseil de Formiris aux chefs d'établissement.

**Une plaquette** destinée aux chefs d'établissement tirée à 4000 exemplaires présentant Formiris, ses missions, ses processus, ses outils. Elle a été jointe au magazine ECA du mois de juillet et envoyée à chaque structure pour diffusion aux chefs d'établissement lors des rencontres ou visites d'établissement.

**Un clip vidéo** de démonstration du nouveau portail de services Formiris.





### Ces trois supports de communication répondent à un double objectif :

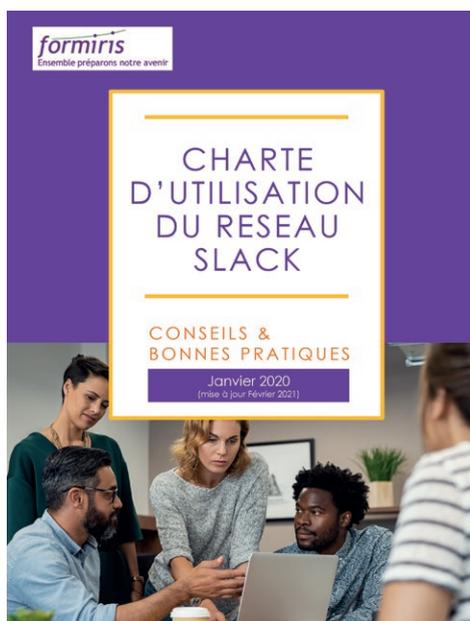
- faire comprendre le métier de Formiris, la responsabilité et le conseil en formation ;
- promouvoir le nouveau portail de services Formiris pour les inscriptions en formation.

## En interne

En janvier 2020, Formiris a choisi d'intégrer à ses outils de travail collaboratifs le réseau social d'entreprise Slack accessible à tous les salariés. Cet outil de communication opérationnelle a pour objectif de faciliter les échanges et la collaboration entre salariés, services et structures.

Une charte de conseils et de bonnes pratiques et un tutoriel ont été réalisés pour accompagner les collaborateurs dans l'utilisation efficace et responsable d'un réseau social d'entreprise.

Dans le contexte de crise sanitaire et de renforcement du télétravail, Slack s'est avéré un outil de communication très performant en termes de lien entre les collaborateurs au sein d'une équipe ou entre équipes, de convivialité (concours photo de mars à avril 2020) et d'échanges d'informations (organisation de livechat sur la mise en place des processus métier en mai 2020).







# LES CHIFFRES CLÉS de la formation continue

## INSCRIPTIONS

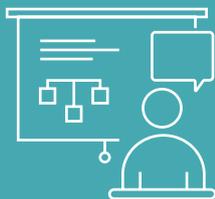
2018-2019  
116 259



2019-2020  
86 776

## FORMATIONS

2018-2019  
9 417



2019-2020  
5 020

## NOMBRE DE JOURS DE FORMATION

2018-2019 : 34 678 | 2019-2020 : 28 577

## ORGANISMES DE FORMATION référencés actifs

2018-2019  
618



2019-2020  
563

2019-2020



7 977

**Établissements**

SOUS CONTRAT



139 412

**Enseignants**

dont 135 000 enseignants  
de l'Enseignement catholique



35 À 41 %  
**personnes formées**

variable selon les territoires  
et les situations.

2018-2019 : 33 à 58 %





**RAPPORT ANNUEL  
2019/2020**

.....

**SIÈGE**

35 rue Vaugelas - 75015 Paris

**T. 01 53 68 60 00**

**communication@formiris.org**

.....



**www.formiris.org**



**@Formiris**